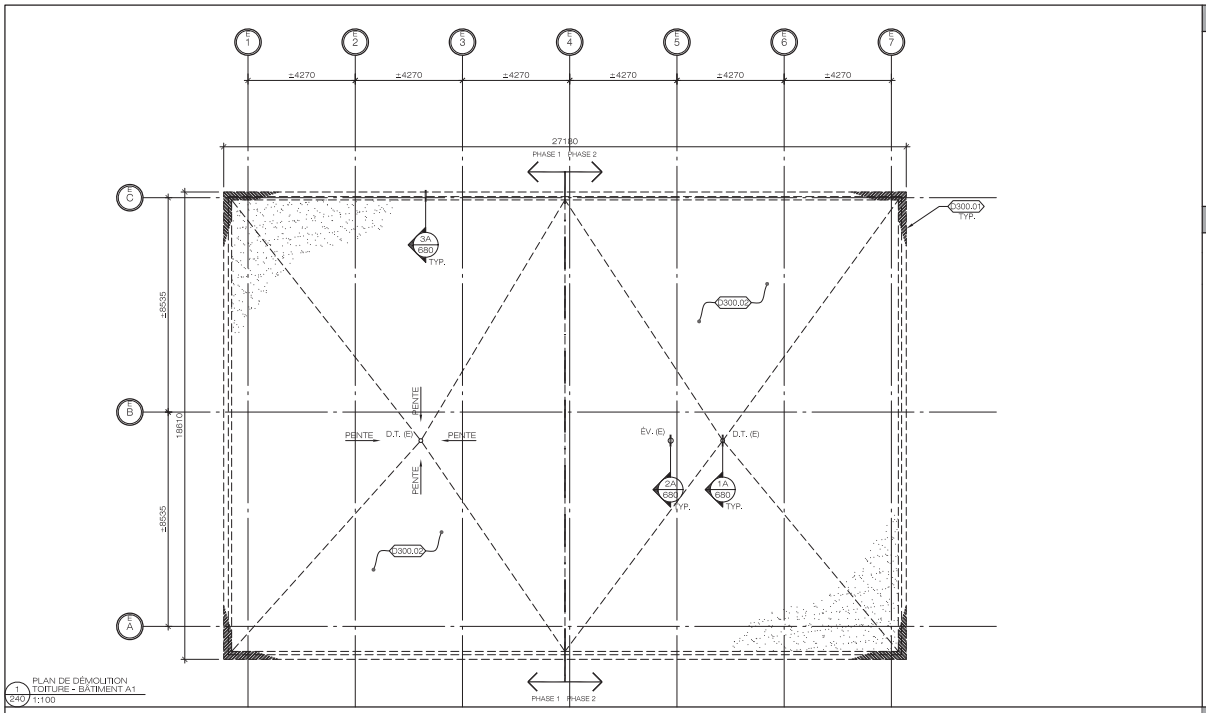

1 240 PLAN DE DÉMOLITION
TOITURE - BÂTIMENT A1
1:100

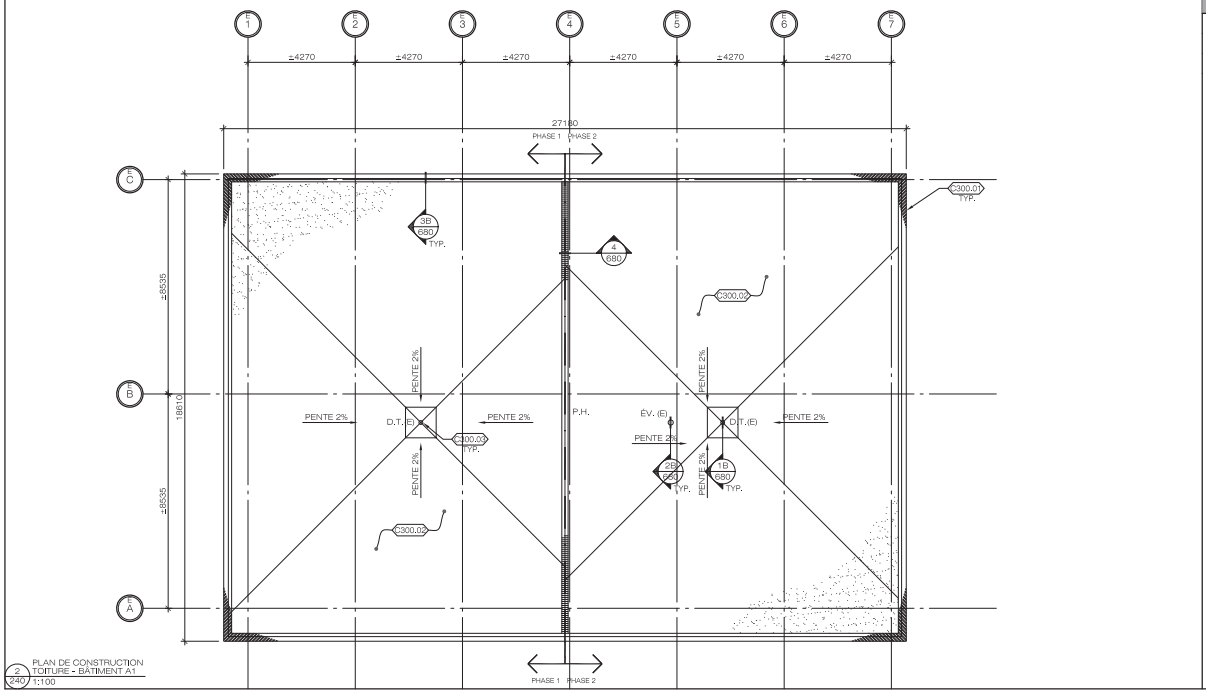

2 240 PLAN DE CONSTRUCTION
TOITURE - BÂTIMENT A1
1:100

NOTES GÉNÉRALES:

1. L'ENTREPRENEUR DEVRA NETTOYER ET RENDRE SÉCURITAIRE LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DE FAÇON QUOTIDIENNE AINSI QUÀ LA FIN DES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
2. L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER SUR PLACE LES DIFFÉRENTES CONDITIONS DES SURFACES EXISTANTES ET LES DIMENSIONS AVANT DE PROCÉDER AUX TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DE CONSTRUCTION.
3. LES ESPACES ET LES SURFACES ENDOMMAGÉES EN PÉRIPHÉRIE DES TRAVAUX PAR LES ÉCHAFAUDAGES ET/OU NACELLES DEVRONT ÊTRE REMIS À LEUR ÉTAT D'ORIGINE. L'ENTREPRENEUR DOIT PROTÉGER LES SURFACES ET/OU LES ÉLÉMENTS EXISTANTS À CONSERVER DURANT LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA REMPLACER ET/OU RAGRÉER LES SURFACES ET/OU ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX TELS QUE L'EXISTANT.
4. LA VÉGÉTATION ENVIRONNANTE EXISTANTE EST À CONSERVER ET À PROTÉGER DURANT LES TRAVAUX. L'ENTREPRENEUR DEVRA REMPLACER LES PLANTATIONS ENDOMMAGÉES PAR LES TRAVAUX À LA FIN DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

NOTES SPÉCIFIQUES DE DÉMOLITION:

C300.01 SOLINAGE MÉTALLIQUE EXISTANT À ENLEVER.

C300.02 COUVERTURE EN ASPHALTE ET PANNEAUX ISOLANTS À DÉMOLIR, CONSERVER LE SUPPORT DE COUVERTURE (VOIR DÉTAILS À LA PAGE A680). L'ENTREPRENEUR DOIT PRÉPARER LES SURFACES POUR RECEVOIR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

NOTES SPÉCIFIQUES DE CONSTRUCTION:

C300.01 FOURNIR ET INSTALLER UN NOUVEAU SOLIN MÉTALLIQUE, VOIR DÉTAILS À LA PAGE A680.

C300.02 NOUVELLE COUVERTURE, MEMBRANE BICOUCHE, VOIR DÉTAILS À LA PAGE A680.

C300.03 L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER UNE PENTE DE 4% AU PÉRIMÈTRE DES DRAINS, VOIR DÉTAIL À LA PAGE A680.

LE GROUPE DES SEPT
atelier d'architecture inc.

122, rue Guibault,
Longueuil (Québec) J4H 2T2
Tél.: (450) 463-3257

410, rue Saint-Nicolas, bureau 247
Montréal (Québec) H2Y 1Z9
Tél.: (514) 370-8673

CLIENT

Service Correctionnel Canada
Établissement Archambault
Bâtiment A1

244, Montée-Gagnon
Sainte-Anne-des-Plaines
(Québec) J0N 1H0

Canada

ÉMISSION

NO.	DATE	PAR	RAISON
01	2015-09-24	S.A.	POUR COMMENTAIRES
02	2016-07-11	S.A.	POUR SOUMISSIONS
			POUR CONSTRUCTION
			TEL QUE CONSTRUIT

VÉRIFICATIONS

REVUE PAR LE CONCEPTEUR

SIGN.:_____ DATE:_____

REVUE DU RESPONSABLE DES PLANS

SIGN.:_____ DATE:_____

NOTE:

L'ENTREPRENEUR DEVRA VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS AU CHANTIER AVANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX, ET AVISER IMMÉDIATEMENT L'ARCHITECTE DE TOUT ÉCART AVEC LES INDICATIONS DES DESSINS.

INGÉNIEUR MÉCANIQUE / ÉLECTRICITÉ

INGÉNIEUR STRUCTURE / CIVIL

SCEAU & SIGNATURE CHARGÉ DE PROJET

Ordre des architectes du Québec
DENYS RANCOURT
ARCHITECTE
2016-07-07

ÉTAPE
DOSSIER DÉFINITIF

DISCIPLINE
ARCHITECTURE

PROJET
RÉFECTION DE LA TOITURE BÂTIMENT A1

TITRE
PLAN DE DÉMOLITION ET CONSTRUCTION
TOITURE BÂTIMENT A1

échelle: 1:100
dessiné par: D.H.
dossier: 112411
FORMAT D'IMPRESSION: A1
2016-07-07 16:01:42

A240

A1 PCHBINFORMATIQUE: P:\OUI_PROJETS\112411 CDC réfection toiture A1\PLANS ET DEVIS\0_Plans courants\0_Plans en production\112411_A240.dwg

INTERCHANGE (Mo.)